

Présentation

Francophonies minoritaires. Identités, stratégies et altérité

Introduction

Francophonies minoritaires. Identités, stratégies et altérité

Françoise BOUDREAU and Greg Marc NIELSEN

Volume 26, Number 1, Spring 1994

Les francophonies nord-américaines

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/001085ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/001085ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print)

1492-1375 (digital)

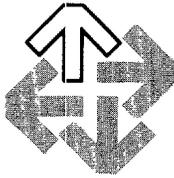
[Explore this journal](#)

Cite this document

BOUDREAU, F. & NIELSEN, G. M. (1994). Présentation : francophonies minoritaires. Identités, stratégies et altérité. *Sociologie et sociétés*, 26(1), 3–14. <https://doi.org/10.7202/001085ar>

Présentation

Francophonies minoritaires. Identités, stratégies et altérité



FRANÇOISE BOUDREAU et GREG MARC NIELSEN

« À vrai dire, j'sais pas si mon nom est Michel ou Michael! » me dit-il en entrant dans mon bureau à l'Université de Guelph où j'arrivais en 1976 comme professeure adjointe de sociologie. Je l'ai toujours appelé Michel, ce jeune Franco-Ontarien qui venait, par cette phrase qui m'a fait une impression indélébile, de m'initier à la profonde incertitude identitaire avec laquelle, comme tant d'autres, il devait composer. Pour ma part, la raison d'être de ce numéro de *Sociologie et sociétés* commence là! Encore tout imbibée de l'esprit de la Révolution tranquille, que j'avais emporté avec moi dès 1970 comme étudiante au doctorat à l'Université de Toronto, je me sentais plus Québécoise que jamais dans mon univers. Face à ceux qui m'interrogeaient, je me disais simplement Québécoise hors Québec. Bien des choses me confirmaient totalement dans ma différence : le contact quotidien avec des anglophones, mes études et mon enseignement en anglais avec un accent tout à fait repérable, l'attitude de mes collègues qui témoignaient à ma grande surprise d'une certaine révérence pour un Québec qui les intriguait, leur insistance à me demander parfois avec ardeur et plus souvent très discrètement le légendaire « *What does Québec want?* ». Comme dirait le sociologue Jean-Jacques Simard, dans cet univers anglophone, je me « vivais » tout à fait comme l'envers des autres autour de moi¹.

Dans la faculté bilingue de l'Université York à Toronto, cet envers n'est plus ni aussi clair ni aussi évident depuis quatre ans ; en plus d'être anglophones, souvent parfois bilingues, ces autres sont des francophones d'origines socioculturelles diverses. Ici comme ailleurs, le Canada français traditionnel n'existe plus, ni non plus le Canada anglais traditionnel. Dans mon petit espace universitaire transculturel², qui tient aujourd'hui d'une vision utopique périmée ou irréaliste d'un Canada bilingue, je m'adresse en anglais à l'un, en français à l'autre, en québécois à celui-ci, en français international à celle-là ; j'enseigne dans les deux langues dites « nationales », fascinée, amusée et parfois fatiguée par les acrobaties translinguistiques qu'une telle réalité impose. N'osant plus employer l'expression « de souche » qui heurte les

1. Citation d'une conférence intitulée « Les Canadiens français et leurs Envers-à-eux », présentée le 21 octobre 1993, dans le cadre du colloque *Identité et Modernité au Québec*, faculté des Sciences sociales, Université Laval, Québec.

2. Selon Pierre BERTRAND (1989, p. 8), la « transculture signifie bien traverser sa propre culture pour accéder à une culture étrangère, cette culture étrangère effectuant le même parcours en sens inverse ».

sensibilités multiculturelles, je m'identifie à l'appellation de francophone en milieu minoritaire, et ce « par-dessus tout »³. Mes filles, nées à Toronto, se considèrent francophones « avant tout », mais bilingues « après tout »⁴, fort conscientes de la réalité anglicisante et américanisante dans laquelle elles sont plongées. Comme l'explique Ferreol (1992, p. 12), l'identité est à la fois relative et relationnelle.

L'identité connaît aussi « des variances, recompositions et réversibilités » (*ibid.*). Mon parcours, en tant que Fransaskois issu de parents belge et danois assimilés, a suivi la direction inverse de celle de Françoise. Devenu néo-Québécois par adoption, j'ai été touché par l'ouverture d'esprit et la patience généreuse qui ont accueilli mes hésitations dans la langue de ma mère au cours de mes années d'études à l'Université de Montréal. Étais-je le fils retrouvé, ou l'anglophone sympathique? D'abord touriste en territoire francophone pour qui l'apprentissage du français était une question de retour aux sources, je me suis converti à la version indépendantiste de l'identité intellectuelle et politique québécoise. Comme on le sait, l'identité dite « ethnique », bien que l'emploi de ce terme soit politiquement fort délicat lorsqu'il s'agit d'un groupe reconnu comme « nationalitaire », n'est pas uniquement une question de parenté ou d'antécédents généalogiques, dans le processus de construction identitaire individuel. C'est aussi une question de choix et de contexte⁵.

De plus, l'identité est influencée par le regard des autres. « Elle désigne et exhibe, valorise ou discrimine. » (Ferreol, 1992, p. 12.) En terre ontarienne, adoptée au gré d'un emploi exigeant le bilinguisme, mon « je pour moi-même », pour emprunter l'expression de Bakhtine, s'identifie toujours en théorie à son côté populiste de l'Ouest et aussi à ses affinités québécoises⁶. En pratique et sous le regard des autres, on me conçoit et je me vois alternativement francophone pour les anglophones, et anglophone pour les plus francophones que moi. Quant à savoir « qui je suis pour autrui », c'est bien à moi que mes collègues québécois ont demandé l'envers de la question que l'on posait à Françoise : « Mais qu'est-ce que veut le Canada? » (Nielsen, 1991.) L'identité, surtout lorsqu'elle est précédée d'un article défini qui suggère faussement une unicité inébranlable et toujours désirable en soi, est dans notre vécu une entité de plus en plus complexe, certains diront « mythique », d'autres, « éclatée » ou encore simplement « postmoderne »⁷.

Forts de nos expériences respectives, témoins inévitablement partiels des malaises identitaires de nos étudiants francophones, témoins aussi des soubresauts, aspirations, vacillements et prises de position stratégiques de divers groupes et organismes francophones du Canada, nous avons voulu « penser » ces francophonies dans leur projet identitaire et stratégique. C'est donc à l'heure des grandes interrogations et désillusions qui ont accompagné les débats constitutionnels ainsi que les tentatives pataphysiques d'Ottawa de créer une vision « révisée » du Canada qui serait acceptable ou tolérable pour tous, que nous avons voulu tous deux préparer ce numéro de *Sociologie et sociétés*.

3. Depuis les débats constitutionnels, il est difficile d'utiliser l'expression « hors Québec » au sein d'une francophonie qui ne désire plus se concevoir par rapport au seul point de repère québécois. Cette francophonie emploie plutôt le langage partenarial, selon lequel « tous sont des partenaires essentiels à notre rayonnement collectif ». Ce langage exige pourtant que le Québec, en tant que « société de langue et d'esprit français », joue un « véritable rôle de chef de file de la francophonie canadienne dans le respect de toutes ses composantes ». À ce propos, voir FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA (1993, p. 3).

4. Pour une très bonne analyse de la dissociation entre langue et culture ainsi que de l'intériorisation d'une identité bilingue chez ceux qui vivent le bilinguisme, voir Roger BERNARD (1993).

5. À ce propos, voir notamment Bruno RAMIREZ (1991).

6. C'est Mikhaïl BAKHTINE (1978, p. 52) qui a présenté ce concept triadique du soi. Il discerne entre i) *le je pour moi-même* — comment je me vois; ii) *le je pour autrui* — comment j'imagine que l'autre m'imagine; et iii) *l'autrui pour moi-même* — comment (je veux que) les autres me voient.

7. « On sait que l'individu social est capable d'exprimer une variété d'identités, résultat de la multiplicité des rapports et de la réalité conflictuelle qui caractérisent son existence. Ce qui frappe le plus lorsqu'on observe des processus identitaires, c'est leur dynamisme et leurs divers modes (souvent contradictoires) d'articulation dans le domaine public et privé, non pas l'homogénéité ontologique que les « études ethniques » ont obstinément attribuée à l'identité ethnique. » (Bruno RAMIREZ, 1991, p. 175).

Il est impossible de parler, comme d'un tout homogène et uniforme, d'une francophonie minoritaire canadienne ni, cela va de soi, d'une francophonie minoritaire nord-américaine. Il s'agit en fait de francophonies multiples, de tailles diverses et d'expériences historiques, linguistiques, socio-politiques et démographiques bien différentes. Le vécu du Franco-Américain de la Nouvelle-Angleterre ou du Cajun de la Louisiane est fort différent de celui du Franco-Manitobain ou de celui du Québécois majoritaire sur son territoire, mais minoritaire dans l'ensemble canadien avec lequel il doit pourtant composer⁸. Pour ce numéro, il nous fallait donc lancer un appel à des auteurs qui accepteraient de se pencher sur cette question identitaire, sur les choix stratégiques et sur les relations d'altérité. Notre but n'était pas de faire un tour d'horizon complet de ces francophonies, mais de faire ressortir la problématique qui les unit.

Nous espérons faire parler à nouveau ces sociologues qui, il y a déjà plusieurs années, avaient su toucher des cordes sensibles et offrir, aux penseurs comme aux porte-parole de ces minorités, des concepts clés et des modalités d'explication fertiles leur permettant de saisir leur vécu et de modeler leurs stratégies. Nous pensions surtout à Raymond Breton et à Danielle Juteau, dont les écrits ont sans cesse servi de tremplins et de points de repère sociologiques aux francophonies minoritaires canadiennes. Il ne faut donc pas se surprendre si bon nombre d'articles de ce numéro adoptent, à un moment ou à un autre, les concepts de « complétude institutionnelle » de l'un et de « production d'ethnicité » de l'autre. Nous voulions donner aussi la parole à la nouvelle cohorte de sociologues qui, depuis quelques années, produisent un savoir tant théorique qu'empirique sur ces mêmes populations et auxquels nous devons une prolifération d'articles, de rapports d'enquête, de mémoires, de séminaires et de colloques régionaux ou nationaux sur divers aspects de l'expérience francophone minoritaire. Ce numéro se veut donc une contribution à une sociologie des minorités ainsi qu'un axe de communication entre les sociologues et les chercheurs qui s'intéressent aux questions d'identité et d'identification chez les francophones minoritaires. Sans y avoir personnellement contribué dans nos propres recherches, nous nous demandions si une sociologie des francophones minoritaires n'était pas en train d'émerger, et nous voulions en capter autant que possible les filons dominants, les courants de pensée directeurs de même que les divergences au sujet des cadres d'analyse et des modalités d'explication. Devant un corpus croissant sur le sujet, nous nous sommes demandé, et nous avons demandé à certains de nos auteurs, s'il ne se dessinait pas au Canada, à côté d'une sociologie québécoise et d'une sociologie canadienne anglophone pour ainsi dire « institutionnalisées », une sociologie francophone minoritaire prête à se déclarer comme telle⁹.

Avant de nous engager dans cette problématique, il nous faut d'abord disposer de données démographiques et géographiques et tenter de situer notre sujet dans le contexte socio-politique actuel. Pour cela, nous laisserons un peu de côté les francophonies américaines afin de nous concentrer sur les francophonies minoritaires du Canada et sur leur contexte particulier.

EFFECTIFS, TERRITOIRES ET CONTEXTES

Sur une population canadienne totale de 27 296 860 personnes, 6 798 560 indiquent le français comme langue maternelle, soit 24,9 %¹⁰. Une large majorité d'entre elles, soit

8. Pour des raisons de stratégie politique et de solidarité, ou encore pour simplifier le discours, certains parlent de la francophonie minoritaire canadienne ou d'Amérique comme on parle de « la francophonie internationale », tout en sachant très bien qu'elle se compose de toute une variété de parlants français dont le lien commun n'est que le français comme langue d'origine, comme langue maternelle ou comme langue parlée.

9. Voir John D. JACKSON (éd.) (1985); Danielle JUTEAU et Louis MAHEU (éd.) (1989), traduit du français par Greg Nielsen et coll.; Guy ROCHER (1990).

10. Nous aurions tort de nous hasarder à présenter ailleurs que dans une note les « effectifs démographiques » des francophones vivant aux États-Unis et au Mexique, tant ils paraissent irréels lorsqu'on considère les personnes qui ont le français comme langue maternelle au lieu de l'origine ancestrale déclarée. Ainsi, les bureaux statistiques des États-Unis indiquent que les francophones se chiffrent à 1 069 558 en Louisiane, à 946 630 au Massachusetts, à 826 557

5 746 630, résident au Québec où elles représentent 83,3 % de la population provinciale totale. C'est pourquoi le Québec est reconnu comme le principal foyer de la langue et de la culture françaises en Amérique du Nord. Majoritaire dans sa province, le Québécois francophone dispose d'un État provincial qui poursuit activement une politique d'unilinguisme et de préservation de sa langue. Dans le monde des francophonies minoritaires, c'est ce qui donne au Québec sa spécificité.

Ces données confirment aussi que l'effectif global des francophones vivant dans les autres provinces canadiennes se chiffre à plus d'un million, soit à 1 051 930 pour être exact. Ces minorités provinciales se rapprochent tantôt plus, tantôt moins, de ce que Vincent Lemieux (1986, p. 10) appelait la « minorité totale », c'est-à-dire « celle qui est moins sur le plan numérique, qui est moindre sur le plan socio-culturel, qui est mineure sur le plan sociétal et qui est minorisée sur le plan politique ». Pourtant, au niveau politique, ces minorités bénéficient d'une reconnaissance « officielle » au sein d'un Canada « officiellement bilingue » et multiculturel. Parmi ces minorités, celle du Nouveau-Brunswick aurait une position beaucoup « moins » minoritaire selon les caractéristiques de Lemieux que celle des autres provinces et territoires canadiens.

Comme on le sait, c'est au Nouveau-Brunswick que la minorité francophone est proportionnellement la plus importante après le Québec; avec 250 175 personnes, elle constitue 34,6 % de la population de cette province. En Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve, les populations francophones, éloignées du centre d'énergie acadien, comptent pour 4,2 %, 4,8 % et 0,6 % de leur population provinciale respective. Avec 547 300 personnes, la population francophone de l'Ontario est plus importante que celle de l'Acadie, mais elle ne représente pourtant que 5,4 % de la population provinciale. Du point de vue géographique, elle est concentrée surtout dans l'Est et le Nord-Est de la province, bien qu'on trouve des groupes importants dans le Sud et le Sud-Ouest. Les 64 760 francophones de l'Alberta constituent seulement 2,5 % de la population provinciale, et les 58 680 francophones de la Colombie-Britannique ne représentent qu'un faible 1,8 %. Moins nombreux, les 55 295 francophones du Manitoba constituent tout de même 5 % de la population provinciale. Comme les Acadiens, dont il est impossible d'oublier le grand dérangement de 1755, les Franco-Manitobains possèdent un point de repère historique lié à tout jamais à leur construction identitaire collective : la rébellion et la pendaison de Louis Riel, considéré aujourd'hui comme le fondateur du Manitoba. La population francophone de cette province est concentrée surtout dans le Sud de la province, notamment dans la région de Winnipeg et particulièrement à Saint-Boniface. La population fransaskoise se chiffre à 24 300, ce qui représente 2,5 % de la population totale. Elle se trouve concentrée dans le Sud de la province, notamment dans la région de Gravelbourg et dans la région délimitée par Saskatoon et Prince-Albert. Enfin, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont une population francophone qui s'élève à 3,4 % et 2,7 % de leur population respective. Les indices de continuité linguistique de ces populations francophones canadiennes oscillent entre 1,02 au Québec, 0,92 au Nouveau-Brunswick (qui a le taux d'assimilation le plus faible), 0,65 en Ontario, 0,51 au Manitoba et 0,31 en Colombie-Britannique, pour une moyenne canadienne de 0,96 en comptant le Québec et de 0,66 en l'excluant. Les études des tendances démographiques prédisent un renforcement des positions majoritaires, une concentration croissante des francophones au Québec et une concentration accrue des anglophones hors Québec¹¹.

au Michigan, à 324 569 au New Hampshire et à 630 540 en Floride. Dans le contexte de la francophonie internationale, il y avait en 1990 plus de personnes se déclarant d'origine française, canadienne-française ou acadienne aux États-Unis qu'au Canada. Il faut cependant souligner que ces personnes ne sont pas nécessairement capables de s'exprimer dans leur « langue d'origine déclarée », bien qu'elles soient comptées comme un effectif de la francophonie internationale. Voir ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LA LANGUE FRANÇAISE (1993, p. 183).

11. Voir STATISTIQUE CANADA (1991, pp. 12-13) et les travaux de Réjean Lachapelle, notamment LACHAPELLE (1989). Dans certains cas, dit BERNARD (1990), « ce n'est pas l'assimilation qui surprendra mais la survivance ».

À l'image du Québec, les francophonies du Canada sont habituellement identifiées à des territoires régionaux/provinciaux. On les appelle Acadiens, Franco-Ontariens, Franco-Manitobains, Fransaskois, Franco-Albertains, Franco-Colombiens. Disons que cette forme d'identification collective, mise de l'avant par leurs élites politiques respectives, ne correspond pas toujours à une identification personnelle; ainsi, les francophones de l'Ontario ne se considèrent pas tous comme des Franco-Ontariens. De plus, alors qu'il est possible de concevoir cette provincialisation des identités comme un désir d'affirmation identitaire, comme une stratégie d'autonomisation, on peut aussi y voir « la naissance de nouvelles solitudes » (Bernard, 1992, p. 5).

Même s'ils habitent parfois au sein de communautés francophones identifiables plus ou moins importantes, les francophones vivant au Canada anglais sont de plus en plus souvent « invisibles », intégrés physiquement à un environnement fortement urbanisé et multi-ethnique. On peut notamment se demander où sont les 40 570 francophones du Grand Toronto recensés en 1991, ou les quelque cent mille parlants français qui, dit-on, habitent la métropole et bénéficient de leur propre conseil scolaire, d'un centre communautaire, d'un centre medico-social, de librairies, de théâtres, de médias écrits, radiophoniques et télévisuels (Maxwell, 1977). À cause de l'absence de territoires précis et grâce à la présence de plus en plus répandue de lieux d'action et d'expression francophones ainsi que de leurs propres réseaux associatifs, communautaires, institutionnels et médiatiques, les « franco-minoritaires » du Canada en sont venus à se concevoir comme des « espaces francophones » à reconnaître, à développer et à rapprocher. Cette attitude s'explique surtout par l'intervention politique et financière de l'État fédéral qui reconnaît, dans sa charte et dans sa vision d'un Canada bilingue et multiculturel, le droit d'« égalité linguistique » à ses minorités de langue nationale. Elle s'explique aussi par une volonté indéfectible de préservation, de développement et d'émancipation, même face à une hostilité locale ou régionale bien enracinée; il suffit de penser aux efforts des parents francophones pour obtenir l'ouverture, puis la gestion d'écoles françaises, considérées comme des garanties de survie. Toutes proportions gardées, la présence institutionnelle et symbolique des francophones minoritaires à l'extérieur du Québec est sans commune mesure avec leurs effectifs¹². Néanmoins, les débats qu'il faut périodiquement reprendre pour assurer la mise en pratique *de facto* de droits officiellement acquis, ainsi que le contexte socio-politique global dans lequel ces francophones évoluent, contribuent à maintenir et même à amplifier un profond sentiment d'insécurité. Pour eux, l'avenir paraît donc « prometteur », mais aussi et surtout très incertain¹³.

Les vicissitudes récentes des relations intergouvernementales démontrent que loin de se simplifier, le « malaise » d'un Canada qui a atteint l'époque de la postmodernité devient de plus en plus complexe¹⁴. La saga constitutionnelle et les débats à fleur de peau, qui durent depuis plusieurs années et qui sont destinés à corriger une impasse politique — rapatriement de la Constitution de 1982 et adoption de la *Charte des droits* sans l'assentiment de l'Assemblée nationale du Québec — et à réconcilier le Québec avec le reste du Canada, se sont terminés par un échec, et aussi par une reviviscence des animosités et incompréhensions réciproques (Breton, 1992). Il y a eu une grave détérioration des relations entre le Québec et les francophonies canadiennes et acadiennes; celles-ci sont troublées depuis que le Québec ne se réclame plus d'un Canada français, et embrouillées depuis qu'il adopte une politique de non-ingérence face à leurs aspirations de franco-minoritaires et même de reconnaissance explicite du droit des provinces anglophones à l'unilinguisme¹⁵. Bref, les intérêts politiques de

12. Pour un rappel historique, voir Jacques BRAZEAU (1992), et COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES (1992).

13. Voir l'article de Georges A. ARÈS (1992).

14. Au sujet du Canada considéré comme État-nation postmoderne, voir l'article de John GRIMOND (1991).

15. À noter que le bilinguisme, refusé au Québec, n'a jamais été unanimement accepté comme une valeur en soi dans le reste du Canada. Selon certains, la prolifération partout au Canada depuis une dizaine d'années des écoles d'immersion française est une preuve de l'acceptation d'une identité nationale bilingue par un nombre croissant de Canadiens. Selon d'autres, il s'agit d'un désir instrumental d'accroître ses chances socio-économiques en sachant utiliser

l'un ne sont plus les intérêts politiques des autres. Les stratégies destinées à maintenir leur identité et leur autonomie semblent inconciliables. Les visions d'avenir diffèrent : un Québec indépendant ou à tout le moins distinct des autres provinces pour l'un, un Canada fédéral bilingue pour les autres. Il y a donc, d'une part, un État francophone occupé à consolider ses propres pouvoirs et à établir un contrôle linguistique suffisamment contraignant face à ses minorités anglophone et allophones. D'autre part, il y a des élites francophones qui soutiennent l'urgente nécessité d'un fédéralisme centralisé, seul capable à l'échelle pancanadienne de défendre les droits des minorités officielles et de favoriser leur développement communautaire. Ce fédéralisme indispensable, favorise par le fait même, la défense des droits de la minorité anglophone du Québec. Position délicate que celle-là!

Parallèlement, le Nouveau-Brunswick semble le seul à incarner la vision fédéraliste d'un Canada bilingue, puisqu'il a réussi en 1993, malgré un parti d'opposition catégoriquement anti-bilingue, à faire inscrire dans sa constitution son statut officiel de province bilingue. Cette victoire réelle et symbolique pour tous les Acadiens et francophones minoritaires vient quelque peu contredire la vision funeste des *dead ducks* de René Lévesque, reprise en 1990 par Yves Beauchemin qui parlait de « cadavres encore chauds », lorsque tous deux cherchaient à qualifier les francophones hors Québec et à justifier leur abandon. L'insulte a laissé des traces. Les sentiments réciproques oscillent et s'interprètent avec difficulté : admiration, solidarité, indifférence, ressentiment, rancune, mépris (?).

« La vitalité et la détermination des communautés francophones et acadiennes du Canada est un secret plutôt bien gardé au Québec », souligne l'ancienne Fédération des francophones hors-Québec, qui, au moment des discussions constitutionnelles, se distancait de son point de repère définitionnel en changeant de nom pour devenir la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada¹⁶. Comme le démontre Raymond Morris dans son article, la relation avec l'Autre francophonie du Canada est difficile, tortueuse, digne de caricatures. Les francophones hors Québec représenteraient-ils ce que les Québécois ont peur de devenir? nous demande Morris. Depuis les récents débats constitutionnels, ces francophones se trouvent moralement tiraillés entre leur décision démocratique de reconnaître au Québec son droit à la « distinction » et leur appréhension profonde face à l'impact qu'aurait sur eux une sécession.

Pourtant, le malaise canadien ne se résume pas à sa dualité ni aux difficultés de ses relations linguistiques qui se manifestent périodiquement aux niveaux national, provincial et local, chaque groupe ayant ses « récits et faits saillants » supposément révélateurs qui attisent les passions. Au cœur des débats constitutionnels, les demandes amérindiennes nous ont tout à coup rappelé qu'il n'y avait pas que deux peuples au tout début! Enfin, les élections de 1993 nous ont donné la preuve d'une frustration généralisée qui a pris la forme d'un Canada fractionné en trois parties dures : nous avons un gouvernement libéral élu par l'Ontario et les Maritimes, flanqué d'un Parti réformiste anti-bilingue élu par l'Ouest et d'un parti souverainiste élu par le Québec. La question des frontières et des relations linguistiques, même entre francophones, est loin d'être réglée.

TRANSCULTURE ET « POLITIQUES DE LA RECONNAISSANCE »

Bien que les diverses francophonies à l'extérieur du Québec aient chacune leur propre contexte historique, les interrogations qui traversent la recherche sur ces minorités sont

les deux langues officielles du pays. L'opposition au bilinguisme manifestée lors des réunions de la Commission Spicer a été amplement exposée par les médias canadiens. Pourtant, l'avant-propos du rapport officiel n'en fait guère état. Voir *Le Forum des citoyens sur l'avenir du Canada*, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, 1991, pp. 1-15.

16. Dans sa nouvelle appellation, la Fédération est toujours incapable de se départir d'une certaine ambiguïté face au Québec. Faut-il lui reconnaître son caractère distinct non canadien, ou faut-il l'inclure silencieusement dans le Canada francophone? On peut aussi se demander si les Acadiens sont considérés comme en dehors des communautés francophones.

d'intérêt général; ce sont des questions touchant « des préoccupations normales de peuple normal¹⁷ », nous dit-on. On y trouve donc des études démolinguistiques, sociolinguistiques et juridiques, ainsi que des recherches sur l'éducation, sur les rapports entre l'individu et la communauté, sur le virage économique et le nouvel entrepreneurship, sur les diverses institutions, sur les pratiques et la culture des jeunes, sur les femmes et leur double minorisation, sur la vie politique, sur les projets d'autonomie et la reconnaissance des droits. Pour revenir à notre question de départ, à savoir s'il n'y aurait pas une sociologie des francophones minoritaires, il nous faut reconnaître de prime abord qu'il est difficile de distinguer au sein d'un corpus croissant ce qui pourrait constituer une sociologie spécifique des francophones minoritaires. La nature pluridisciplinaire des écrits et l'activité interdisciplinaire des sociologues interdisent toute tentative naïve d'« épuration ». La diversité des sources de financement, de publication et de dissémination de ces recherches et analyses (milieux gouvernementaux et non gouvernementaux, universitaires, associatifs et communautaires) rend plus difficile encore toute tentative de capter en un tout logique ce qui pourrait constituer cette sociologie. La frontière entre les écrits dits savants et les écrits engagés, entre le savoir réflexif et le savoir au service de l'action n'est pas du tout claire, et rares sont les chercheurs qui limitent leur travail à la production d'une littérature sociologique « savante » et soi-disant objective¹⁸.

Pour Linda Cardinal, il s'agit bien dans ce numéro d'une sociologie « par les minoritaires et pour les minoritaires ». Cette sociologie a ce qu'elle et Jean Lapointe appellent « un parti-pris pour l'autonomie¹⁹ ». Son objet est la recherche d'une identité propre qu'elle trouverait en se concevant avant tout comme une sociologie de l'action. Joseph-Yvon Thériault, pour sa part, prend une position plus détachée et répond à notre question par une autre : « Les communautés minoritaires canadiennes et acadienne forment-elles une réalité sociale distincte (une société) qui aurait permis l'émergence d'un champ sociologique propre ? » Sa réponse est inextricablement liée à son analyse de l'indécision identitaire et de la fragmentation qui caractérisent ces communautés : la francophonie minoritaire canadienne ne constitue pas un tout cohérent, un fait social global qui pourrait avoir sa sociologie propre.

L'hésitation de Thériault à réclamer une sociologie parallèle en quelque sorte aux deux autres « dites » nationales n'est pas étrangère à la question de l'ambivalence identitaire et des nouveaux rapports politiques dans la société canadienne tout entière. Plus que tout, c'est la diversité qui a défini cette société et qui continue de marquer son contexte postmoderne, terme équivoque par excellence pour décrire les trente-cinq dernières années²⁰. La postmodernité, nous dit Zigmunt Bauman (1992, p. 187), n'est que la modernité *für sich*, c'est-à-dire une modernité qui devient plus consciente de tout ce qu'elle était déjà en train de faire et de ce qu'elle fait toujours au niveau de la pluralité et de l'ambivalence. Cette ambivalence identitaire évolue au rythme de l'incrédulité généralisée à l'égard des grands systèmes de croyances ou « métarécits²¹ ». On peut décrire en quelque sorte la situation identitaire paradoxale des francophones minoritaires en ces termes : désaffection générale pour le catholicisme,

17. Voir l'excellente recension de ces recherches par Linda CARDINAL, Jean LAPOINTE et J. Yvon THÉRIAULT (1990).

18. *Ibid.* Les auteurs identifient, chez les penseurs et chercheurs au sein de cette francophonie, une certaine « connivence entre action et recherche », puisque les problématiques qui les intéressent sont « globalement les mêmes que celles au cœur de la dynamique des acteurs nationalitaires » (p. 13).

19. Au sujet de cette sociologie et de sa recherche d'une identité qui lui soit propre, voir Linda CARDINAL et Jean LAPOINTE (1989).

20. En sciences sociales, le débat sur la définition du postmodernisme tourne autour de son statut conceptuel; il s'agit soit d'un nouveau mode de connaissance qui transforme le réel en hyper-réel (Jean BAUDRILLARD, 1989), soit d'un stade du développement d'un mode de connaissance ou de reproduction existant (modernité avancée). Nous utilisons le terme dans ce second sens. Nous pensons à la périodisation qui le situe, après 1960, à la transformation de la société de masse (production-révolution-émancipation) en société de communication (information-image-identité). Pour cette question, voir Mike FEATHERSTONE (1991), et Charles JENKS (éd.) (1992).

21. Une représentation uniquement postmoderne serait profondément nihiliste. On ne pourrait juger de sa valeur. Ce serait plutôt une question de goût ou d'esthétique. Chaque prétention à la vérité, chaque image, chaque valeur serait interchangeable. Voir Gilles LIPOVETSKY (1983, p. 22); Jean-François LYOTARD (1979), p. 29).

fragmentation en espaces provinciaux et orientation vers des droits collectifs dans une société où l'autonomie individuelle est acquise.

Or, une séparation parfois inquiétante entre l'individu et la communauté accentue le déclin des métarécits religieux ou autres et vient bouleverser le sentiment d'appartenance à l'identité collective. Les jeunes analphabètes franco-ontariens, que nous présentent Diane Pacom et André Thibeault, se trouvent pris dans ce schisme entre le je et le nous. Dans cette couche qui est peut-être la plus fragile de la communauté, aucun des jeunes analphabètes questionnés ne disait s'identifier à la collectivité franco-ontarienne. Pourtant, ils étaient tous d'ascendance franco-ontarienne. On peut se demander si la postmodernité en soi n'exige pas une séparation nette entre l'identification à sa communauté et à son univers social afin de négocier ses choix identitaires. Devrait-on parler d'une forme d'aliénation, ou encore, comme le prétend Baudrillard, des conséquences logiques d'un excès de communication? Dans son article, Raymond Breton nous aide plutôt à voir dans ce processus d'identification des variations et des degrés d'intensité. Il nous propose un cadre conceptuel comportant trois axes ou trois dimensions qui forment un continuum allant du positif au négatif.

On peut aussi concevoir toute tentative de résolution du dilemme identité/altérité des francophonies minoritaires comme un travail constant de transculturation²². Il faut entendre par là la façon dont les groupes subordonnés sélectionnent, traduisent et créent leur propre vécu à partir des éléments transmis par la culture dominante. Incapables de contrôler ce qui leur est transmis, les dominés peuvent néanmoins sélectionner jusqu'à un certain point ce qui sera absorbé par leur propre culture. Dans le cas qui nous occupe, il ne s'agit pas uniquement d'une culture anglo-nord-américaine dominante par rapport à une culture francophone plus ou moins dominée, mais aussi de cultures parallèles venant de toutes les parties du globe.

Adoptant une définition du transculturalisme qui tient davantage de l'anthropologie philosophique, Pierre Bertrand prétend que la « transculture signifie bien traverser sa propre culture pour accéder à une culture étrangère [...] il s'agit d'un phénomène de devenir : je deviens l'autre, et l'autre devient moi, dans un processus d'identification et de différenciation²³ ». En fait, Bertrand aurait sans doute pu parler aussi d'un processus de dédifférenciation. Voilà le paradoxe, et peut-être l'utopie, de la transculture qui se veut un échange entre des cultures sans que l'une remplace l'autre. Disons d'abord que tout groupe social a besoin d'une certaine autonomie afin de maintenir la spécificité de sa culture. Par contre, toute tentative de croissance exige cet échange qui entraîne une certaine forme de dédifférenciation, de déspécification ou encore d'universalisme.

Selon Jürgen Habermas (1987, p. 111), « à la communauté de communication idéale correspond une identité du *Je* qui rend possible la réalisation de soi sur la base d'un agir autonome. Elle fait ses preuves dans la capacité de donner une continuité à sa propre histoire vécue ». Cela explique que certaines cultures francophones minoritaires partagent le même symbole, « le Canada », par exemple. Par contre, l'expérience du symbole, son sens imaginé, varie entre ces cultures régionales et nationales (Nielsen, 1994). On peut donc dire que c'est également grâce à ce schisme entre l'individu et la communauté que les interprétations diverses du symbolique créent une condition qui rend possibles le transculturalisme et la diversité des identités.

22. Mary Louise PRATT (1992, p. 6) fait remonter l'origine du concept de la transculturation à l'étude du sociologue Fernando Ortiz sur les Afrocubains dans les années 1940 (Contrapunto Cubano, Biblioteca Ayacucho, Caracas, 1978).

23. BERTRAND (1989, p. 8). Voir aussi Lamberto TASSINARI (1992). On y trouve les deux extraits suivants : « Comme il est toujours arrivé dans l'histoire, les intérêts des dominateurs trouvent nécessairement la voie de l'union bien avant ceux des dominés. Une mutation transculturelle n'est donc que probable, elle est loin d'être inéluctable : sa nécessité ressemble à celle du développement écologique, le développement écologiquement supportable. » (TASSINARI, 1992, p. 67.) « Le discours transculturel s'applique à cette conjonction de minorités non pas pour la faire éclater dans une explosion de revendications ethniques mais pour la rendre politique en métamorphosant sans altérer le caractère minoritaire de chaque composante. » (TASSINARI, 1992, p. 63.)

Tous les auteurs posent d'une façon ou d'une autre la question complexe de la formation et du maintien de l'identité de francophonies minoritaires diversifiées et fragmentées, dans un contexte contemporain que nous considérons comme typiquement postmoderne. Robert Vandycke nous permet de situer ces francophonies dans le contexte du droit international des minorités. Danielle Juteau les situe dans la globalité nord-américaine; Raymond Breton, J.-Yvon Thériault et Linda Cardinal, dans une conjoncture canadienne précise. Jean Lafontant place son interrogation dans le contexte plus particulier des francophonies canadiennes de l'Ouest. D'autres ont choisi d'analyser une francophonie provinciale particulière; ainsi, Diane Pacom et André Thibeault de même que Monica Heller s'intéressent à l'Ontario francophone, St-Amand et Vuong au Nouveau-Brunswick et Wilfrid B. Denis à la Saskatchewan. De leur côté, Sylvie Beaudreau et Yves Frenette traversent la frontière canadienne pour cerner la réalité franco-américaine en Nouvelle-Angleterre. Les positions par rapport au Québec varient. Pour Raymond Morris, le Québec est avant tout un autrui distinct et majoritairement francophone; il trouve significatif le regard que ses caricaturistes posent sur les minorités francophones en dehors de ses frontières. Vandycke conçoit le Québec comme une réalité francophone minoritaire ayant ses propres défis identitaires et ses propres stratégies de continuité.

On retrouve dans ce numéro deux types de travaux: une réflexion générale qui essaie de cerner la problématique, et des analyses spécifiques ou empiriques qui traitent de l'expérience minoritaire. Ensemble, ces articles nous offrent un regard privilégié sur la relation inextricable entre identité, stratégie et altérité et sur le difficile passage des sociétés traditionnelles à la société postmoderne. Tous parlent d'indécision identitaire, de flou, de diversification et de fragmentation.

Du point de vue théorique, la question fondamentale qui hante les choix identitaires et stratégiques de même que le choix du langage sociologique pour parler de ces problématiques est posée très clairement par Jean Lafontant: « Sous quelles caractéristiques sociologiques doit-on se nommer? » « De quel *nous* parlons-nous? » se demande Linda Cardinal. Cette même question sous-tend les articles de Juteau, de Thériault et de Breton. Doit-on s'approprier le discours sur les minorités ou sur l'ethnicité? Doit-on se considérer comme membres d'une communauté ou d'une collectivité? Peut-on parler de communauté d'histoire, de culture, de destin? Doit-on parler d'identité collective ou de modalités d'appartenance? Doit-on faire valoir des droits de minorité, de peuple fondateur ou de citoyenneté?

Linda Cardinal retourne aux sources et nous offre un bilan critique de trois approches de la sociologie pour conceptualiser le fait ethnique ou l'identité en milieu minoritaire francophone au Canada. Son regard critique sur les représentations sociologiques de la francophonie l'amène à soutenir que le « nous » dont nous parlons se situe autant dans la continuité avec une certaine époque que dans la rupture. Jean Lafontant tente de se distancier de ce qu'on pourrait appeler l'essentialisme et le monolithisme liés au concept de « communauté francophone », et il se demande s'il est théoriquement utile de définir les minorités francophones du Canada par leur identité collective. Il explique son opposition à l'utilisation du concept d'identité ethnique ou d'ethnicité, développé notamment par Raymond Breton et Danielle Juteau. Pour éviter tout essentialisme périmé, Raymond Breton nous propose une porte de sortie en parlant non pas d'identité collective, mais de degrés et de modalités d'identification à une collectivité. Danielle Juteau s'interroge aussi sur le choix des termes, en particulier celui de minoritaire. Tout en critiquant la tentation de privilégier la notion de minorité par rapport à celle d'ethnicité, observée entre autres chez Lafontant, elle propose une approche axée plutôt sur le concept de droits de citoyenneté. Selon elle, la problématique des rapports d'appartenance ethnique nous conduit très vite aux problèmes de l'actualisation universelle des droits de citoyenneté et à la production de ce que Charles Taylor (1992) appelle les « politiques de la reconnaissance ». Robert Vandycke nous présente une discussion générale du statut de minorité et une typologie des minorités qui permet de situer au Canada la position du Québec ainsi que celle des minorités francophones et acadienne. De son côté, Joseph-Yvon Thériault soutient que ces populations ne sont ni des ethnies ni des nations, mais

qu'elles se situent entre les deux. Elles ne sont jamais complètement une ethnie et jamais complètement une nation, car dans la plupart des cas, leur revendication identitaire indéfinie réfère à l'une comme à l'autre.

Le débat entre ces auteurs et leur choix analytique semble graviter autour de deux pôles conceptuels qui parfois s'opposent et parfois se rejoignent; l'un est le triptyque communauté-ethnicité-identité, et l'autre est la relation société civile-citoyenneté-pluralisme et, pourrait-on ajouter sans qu'ils aient eux-mêmes utilisé ce terme, transculturalisme. Entre ces deux pôles, il y a, comme chez les francophones qui constituent l'objet de leur réflexion, à la fois continuité et rupture.

Une deuxième série de textes se veut une analyse d'un aspect concret du vécu, mais elle privilégie aussi un questionnement de la problématique identitaire et des stratégies de développement. Denis analyse les enjeux des ententes entre l'État fédéral et les minorités; il examine le rôle dominant et même coercitif de l'État comme identificateur des priorités ainsi que des modalités d'expression et d'organisation chez les Fransaskois. Heller présente une analyse critique du rôle de la sociolinguistique dans l'évolution des politiques scolaires; Pacom et Thibault posent un regard inquiet sur l'analphabétisme des jeunes francophones; Beaudreau et Frenette nous présentent une analyse longitudinale des stratégies familiales de transmission d'ethnicité en trois étapes; enfin, St-Amand et Vuong comparent les modes d'utilisation des services psychiatriques et des réseaux d'entraide en santé mentale chez les Acadiens et les anglophones du Nouveau-Brunswick.

Axé sur l'identité et l'altérité, ce numéro parle implicitement et explicitement de stratégies. Implicitement, parce que tout questionnement identitaire est aussi un questionnement stratégique. Explicitement, parce que les auteurs explorent les thèmes suivants: les stratégies de l'État fédéral à la poursuite de sa propre politique; les stratégies identitaires du Québec en tant que minorité face à ses minorités; les stratégies des sociolinguistes dans l'élaboration d'un système d'éducation par et pour les francophones; l'absence de stratégies de survie chez de jeunes Franco-Ontariens analphabètes; le cheminement des stratégies familiales de la diaspora franco-américaine; enfin, les stratégies de soutien d'une population ex-psychiatisée qui nous démontre que, pour elle aussi, la langue fait une différence.

Chaque minorité francophone nord-américaine, avons-nous dit, a une expérience qui lui est propre. C'est ainsi que nous en sommes venus à parler non pas d'une, mais de plusieurs francophonies minoritaires. Par contre, ces particularités ne sauraient cacher l'universalité du questionnement et l'incertitude identitaire commune à ces francophonies. Fragmentées, diversifiées et multiples, qu'elles soient québécoise, acadienne ou franco-ontarienne, qu'elles soient « de souche ancienne » ou nouvellement arrivées, ces francophonies sont de plus en plus plongées dans un monde complexe où même les anglophones ne sont plus les Canadiens anglais d'hier, mais un ensemble encore plus hétérogène et culturellement diversifié de populations qui choisissent l'anglais comme langue d'affaires et de communications. Les Canadiens français comme les Québécois réalisent que sans un transculturalisme relativement ouvert, leurs chances d'aborder de façon égalitaire, autonome ou indépendante le prochain millénaire seront dramatiquement réduites. Pourtant, comment y parvenir sans affaiblir le lien qui les retient à la langue et aux spécificités culturelles qui leur sont si chères? L'envahissement post-moderne et toutes les ambivalences qui l'accompagnent n'appellent pas inévitablement à la démoralisation. Les pulsions de survie et le désir d'ouverture vers l'universalisme doivent se concilier dans la formation de nouvelles « politiques de reconnaissance²⁴ » auxquelles il

24. « Après tout, nous dit Charles TAYLOR (1992, p. 233), au nom de quel principe moral les gens font-ils la demande de reconnaissance? Ils la font au nom d'un certain principe universel selon lequel chacun devrait être reconnu [...] la demande de reconnaissance tend à se cacher, tend à être présentée sous un autre jour. Voilà une caractéristique principale de la politique de la reconnaissance. Elle est d'autant plus difficile à cerner qu'elle change constamment les termes dans lesquels elle est exprimée. Rarement un groupe va-t-il structurer sa demande sous forme de reconnaissance [...] Elle sera plus souvent exprimée en fonction d'une injustice, d'une discrimination ou d'une inégalité systématique qui exigent que la situation soit corrigée. »

nous faut commencer à penser dès maintenant. Voilà le défi que les francophonies nord-américaines — et leur sociologie de l'action — doivent relever.

Françoise BOUDREAU et Greg Marc NIELSEN
 Département de sociologie
 Collège universitaire Glendon
 2275 Bayview Avenue
 Toronto (Ontario) M4N 3M6

BIBLIOGRAPHIE

- ARÈS, Georges A. (1992), « Cahier spécial sur la francophonie canadienne », *Le Devoir*, 13 juin 1992, p. 19.
- ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LA LANGUE FRANÇAISE (1993), *L'Envol de la francophonie d'Amérique dans l'espace international : Actes du symposium du monde associatif francophone d'Amérique*, FCAC du Canada, p. 183.
- BAKHTINE, Mikhaïl (1978), *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.
- BAUDRILLARD, Jean (1989), *L'Autre par lui-même*, Paris, Gallimard.
- BAUMAN, Zigmunt (1992), *Intimations of Postmodernity*, Londres, Routledge.
- BERNARD, Roger (1990), *Le Choc des nombres : Dossier statistique sur la francophonie canadienne*, Fédération des jeunes Canadiens français, Ottawa.
- BERNARD, Roger (1992), « Un processus croissant de minorisation », *Le Devoir*, 13 juin 1992.
- BERNARD, Roger (1993), « La culture éclatée », *Liaison*, septembre 1993, pp. 12-14.
- BERTRAND, Pierre (1989), « Le voyage immobile : le Québec de l'an 2000 face au défi de la transculture », *Vice Versa*, vol. 2, p. 8.
- BRAZEAU, Jacques (1992), « L'évolution du statut de l'anglais et du français au Canada », *Sociologie et sociétés*, vol. XXIV, n° 2, automne 1992, pp. 103-116.
- BRETON, Raymond (1992), *Why Meech Failed, Lessons for Canadian Constitution Making*, Toronto, CD Howe Institute.
- CARDINAL, Linda et Jean LAPOINTE (1989), « La sociologie des Francophones hors Québec : un parti pris pour l'autonomie », *Études ethniques au Canada*, vol. 22, n° 1.
- CARDINAL, Linda, Jean LAPOINTE et J.-Yvon THÉRIAULT (1990), *Individu, société et politique, Revue de la littérature sur la francophonie hors Québec, 1980-1990*, Secrétariat d'État du Canada, Ottawa.
- COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES (1992), *Nos deux langues officielles au fil des ans*, Ottawa, janvier 1992.
- FEATHERSTONE, Mike (1991), *Consumer Culture and Postmodernism*, Londres, Sage.
- FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA (1993), *La Francophonie canadienne : un espace à reconnaître. Pour une politique de rapprochement entre le Québec et les communautés francophones et acadienne du Canada*, Ottawa, p. 3.
- FERREOL, G. (1992), *Intégration et exclusion dans la société française contemporaine*, Lille, Presses universitaires de Lille.
- GRIMOND, John (1991), « Nice Country, Nice Mess », *The Economist*, 29 juin 1991, pp. 3-18.
- HABERMAS, Jürgen (1987), *Théorie de l'agir communicationnel, traduit de l'allemand par Jean-Louis Schlegel*, Paris, Fayard, tome 2.
- JACKSON, John D. (éd.) (1985), *State of the Art Issue : Anglophone Sociology in Canada*, vol. 22, n° 5.
- JENKS, Charles (éd.) (1992), *The Postmodern Reader*, New York, St.Martin's Press.
- JUTEAU, Danielle et Louis MAHEU (éd.) (1989), *State of the Art Issue : Francophone Quebecois Sociology*, traduit du français par Greg Nielsen et coll., vol. 26, n° 3.
- LACHAPÈLLE, Réjean (1989), « Évolution des groupes linguistiques et situation des langues officielles au Canada », *Tendances démolinguistiques et évolution des institutions canadiennes*, numéro spécial, Association des études canadiennes, Montréal, pp. 7-34.
- Le Forum des citoyens sur l'avenir du Canada*, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, 1991, pp. 1-15.
- LEMIEUX, Vincent (1988), *Minorités et l'État*, Bordeaux et Québec, Presses universitaires de Bordeaux et de Laval.
- LIPOVETSKY, Gilles (1983), *L'Ère du vide : essai sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard, p. 22.
- LYOTARD, Jean-François (1979), *La Condition postmoderne ; rapport sur le savoir*, Paris, Éditions de Minuit, p. 29.
- MAXWELL, T. R. (1977), *The Invisible French : The French in Metropolitan Toronto*, Waterloo (Ont.), Wilfrid Laurier University Press.
- NIELSEN, Greg (1994), *Le Canada de Radio-Canada : sociologie critique et dialogisme culturel*, Toronto, Gref.
- NIELSEN, Greg (1991), « Misère symbolique », *Possibles*, vol. 16, n° 2 intitulé « What Does Canada Want? », pp. 63-71.
- PRATT, Mary Louise (1992), *Imperial Eyes : Travel Writing and Transculturation*, New York, Routledge, p. 6).
- RAMIREZ, Bruno (1991), « Les rapports entre les études ethniques et le multiculturalisme au Canada : vers de nouvelles perspectives », *Revue internationale d'études canadiennes*, vol. 3, pp. 171-185.
- ROCHER, Guy (1990), « Les deux solitudes chez les sociologues canadiens », *Société/Society*, vol. 14, n° 3, pp. 5-11.

- STATISTIQUE CANADA (1991), « Tableau 1A — Population selon l'origine ethnique et le sexe, Canada, Provinces, Territoires », *Origines ethniques, le pays*, Recensement de 1991, n° de cat. 93-315, pp. 12-13.
- TASSINARI, Lamberto (1992), « Ethnicité, inaccomplissement et transculture », dans *L'Ethnicité à l'heure de la mondialisation*, Caroline Andrew (éd.), ACFAS-Outaouais, Ottawa.
- TAYLOR, Charles (1992), *Rapprocher les solitudes : écrits sur le fédéralisme et le nationalisme au Canada*, textes rassemblés et présentés par Guy Laforest, Québec, Presses de l'Université Laval.